

Les impacts des infrastructures énergétiques sur les habitats naturels et le patrimoine culturel au Cameroun : le cas des barrages de Bamendjin et de Song Mbengue, 1972-2011

Jacob TATSITSA

Directeur, Réseau d'Associations pour l'Environnement et l'Énergie Propre /
Ligue pour la paix et la vie Durable
Cameroun

Résumé

S'il est de bon ton de se réjouir des bienfaits de la construction du barrage de retenue de Bamendjin et de ceux projetés, sur le plan social et économique, il n'en demeure pas moins qu'un site historique relatif à la « Révolution Kamerunaise » fut immergé. D'autres sites relatifs au même événement seront engloutis après la construction du barrage de Song Mbengue, le Programme de gestion environnementale et sociale (PGES) n'ayant rien prévu comme mesure d'atténuation.

En effet, à la Une de *La Presse du Cameroun* du lundi 25 janvier 1960, on peut lire : « Mille guerriers Bamoun rasant en repréailles un village bamiléké... des terroristes venus du village de Bamendjin... ont franchi le Noun qui sépare le département Bamiléké... ils ont notamment tué une personne et fait 3 blessés... un millier de guerriers Bamoun ont franchi spontanément le Noun et ont rasé le village et la chefferie de Bamendjin ». En 1972, le barrage de retenue et un pont sont construits sans la moindre stèle évoquant le lieu du drame. Song Mbengue où Ruben Um Nyobè, le leader nationaliste a prononcé un célèbre discours dénonçant la spoliation foncière des colons européens sera délocalisé aucune mesure d'accompagnement n'est prévu dans le PGES pour ce haut lieu de la mémoire collective.

Introduction

La politique de sauvegarde des biens culturels, OP 411 de la Banque mondiale semble procéder de la Convention du patrimoine mondial. Cette convention a aussi pour origine la décision de construire le grand barrage d'Assouan, en Égypte. Cet ouvrage menaçait de faire disparaître sous les eaux les monuments de Nubie, où se trouvaient notamment les temples égyptiens d'Abou-Simbel. À la demande des gouvernements égyptien et soudanais, l'Unesco lança une campagne internationale de sauvegarde. Les temples furent alors découpés, déplacés et remontés dans une zone exempte de risques. De ce précédent, la sauvegarde du patrimoine culturel s'est imposée dans tous les projets financés par la Banque mondiale. Malheureusement, au Cameroun, si les fouilles archéologiques préventives sont menées avant l'exécution des grands travaux financés par la Banque mondiale et les résultats consignés dans les rapports d'Étude d'impact environnemental et social (EIEs), les sites historiques sont ignorés, notamment ceux liés à l'histoire coloniale ou à *la Révolution Kamerunaise*¹. Ces omissions ne procèdent-elles pas de la répression de ce mouvement ou des conséquences de celle-ci et de l'absence d'historien dans les équipes des firmes qui font les études d'impact? Le temps d'une histoire dépassionnée étant venu, nous revisitons quelques sites historiques liés à *la Révolution Kamerunaise* qui ont subi l'influence de la construction d'un barrage et ceux qui sont susceptibles d'en subir prochainement. Il s'agit du pont sur le Noun au Barrage de Bamendjin, des comités upécistes de Sakbayémé et de Song Mbenguè² et de la résidence du tortionnaire Pierre Dimala à Mbebe localité susceptible d'être ennoyée par la construction du barrage de Grand Ngodi sur le fleuve Sanaga.

¹ En 1959, l'Union des Populations du Cameroun (UPC) dénonce la mise en place du régime « fantoche » d'Ahmadou Ahidjo et déclenche une offensive généralisée qu'elle baptise « Révolution nationale Kamerunaise » ; voir Jacob Tatsitsa, « UPC, tensions sociales et guerre révolutionnaire dans la subdivision de Mbouda de 1950 à 1965 », Yaoundé, mémoire de Master Université de Yaoundé I, 1997, p.9.

² Song Mbengué est le nom donné au village situé en rive droite du fleuve, tandis que Sakbayémé correspond aux habitations de la rive gauche. Song Mbengué est situé dans l'arrondissement de Ngambé et Sakbayémé dans l'arrondissement de Pouma ; tous deux appartiennent au département de la Sanaga maritime, Région du Littoral

À la Une de *La Presse du Cameroun* du lundi 25 janvier 1960, on peut lire : « Mille guerriers Bamoun rasant en reprèsailles un village bamiléké³... des terroristes venus du village de Bamendjin... ont franchi le Noun qui sépare le département Bamiléké... ils ont, notamment tué une personne et fait 3 blessés... un millier de guerriers Bamoun ont franchi spontanément le Noun et ont rasé le village et la chefferie de Bamendjin ». En 1972, le barrage de retenue et un pont sont construits à cet endroit sans la moindre stèle évoquant le lieu du drame. Trente-six ans après ce carnage, les faits sont relatés dans une brochure écrite par Violette Baudraz une infirmière de nationalité helvétique. La récupération et la propagande que la dictature d’Ahmadou Ahidjo fit des faits nous incitent à citer intégralement Baudraz.

Le mercredi 20 janvier, à quatre heures du matin, toute la ville de Fouban est réveillée par le tambour de guerre, des sons de corne et d’airain qui résonne. Durant la nuit, un incident sur un pont de la rivière Noun, qui sépare le Bamoun du Bamiléké, a dégénéré en bataille pour une raison par nous inconnue. Un tué et trois blessés du côté bamoun.

Je suis allée au marché. Il y a partout des hommes armés de lances, coupe-coupe, arcs et flèches, vieux fusils qu’on emploie d’habitude pour les danses et les fêtes. L’émotion est à son paroxysme. Le sultan est malheureusement à Yaoundé pour des cérémonies auxquelles il doit participer en sa qualité de député. Lui seul aurait l’autorité nécessaire pour pacifier les esprits.

Avec une sorte de jubilation, ses sujets se croient revenus à plus d’un demi-siècle en arrière à l’époque des guerres entre tribus. Ils partent en expédition punitive, franchissent le Noun, atteignent le village bamiléké de Bamendjin qu’ils incendient. Le lendemain, comme il fallait s’y attendre, les maquisards bamiléqués ripostent. Tous ces vaillants guerriers sont très portés sur le pillage.

Le conflit va-t-il s’étendre? On entend dire que le lamido de Banyo serait prêt à intervenir avec ses cavaliers foulbés si le sultan de Fouban l’appelait à la rescousse. Il est néanmoins probable que les Bamouns en ont plus peur qu’envie. Il y a encore soixante ans, les Foulbés venaient faire des razzias chez eux. Les présents évènements prouvent que les vieilles traditions reviennent avec une extraordinaire facilité.

Le sultan calmé le jeu. Le pasteur Josué Mouisché, président de la région, prend position auprès de ses compatriotes bamouns pour les ramener à une vue plus responsable des choses. À Douala, le synode de l’Église évangélique publie un message condamnant la violence⁴.

Pourquoi et comment en sommes-nous arrivé à cette orgie de violence? Les intérêts géostratégiques politiques et économiques de la France au Cameroun⁵, notamment le potentiel hydroélectrique de la Sanaga (Barrage d’Edéa) sont à l’origine.

Pour comprendre le harcèlement que les Bamiléké furent l’objet, au début de l’implantation de l’UPC dans leur région natale, un récit explicatif de l’adhésion des Bamiléké au mouvement nationaliste, particulièrement l’écho favorable à l’appel de l’UPC du 13 avril 1948 est nécessaire. Déjouant les entraves faites aux démarches d’existence légale, particulièrement les rejets de ses statuts, l’UPC dépose finalement ceux-ci à la Mairie de Douala, le 12 avril 1948⁶. Sans attendre l’accusé de réception⁷, le mouvement nationaliste engage son action de propagande⁸ le lendemain et lance un vibrant « APPEL AUX CAMEROUNAIS » depuis Douala à travers son Secrétaire Général,

³ Le terme Bamiléké a été forgé au cours de la conquête allemande par un interprète camerounais. L’origine géographique de ce dernier et la signification étaient un sujet à controverse³ jusqu’en 1998, date à laquelle la version du chercheur, Justin Mouafo fut validée. Selon celle-ci, Bamiléké est une transcription phonétique corrompue de l’expression *pe me lekeu* qui signifie littéralement, en langue Foto (chefferie de la région de Dschang) les habitants des montagnes et des ravins. Cet interprète s’appelait Yalo³. Ce libellé n’est pas adéquat à son objet et l’on devrait plutôt dire grassfields s’il était encore temps de changer l’usage.

⁴ Violette Baudraz, Infirmière au Cameroun au temps du maquis, Lausanne, collection « Mémoire vivante », 1996, pp.28-29.

⁵ Voir Archives Nationales de Yaoundé désormais ANY, 1AC168 /1 Note sur la souveraineté française, Direction des Affaires Economiques et du Plan, 11 décembre 1951.

⁶ Foe Gorgon, 76 ans, garçon de course de G. Donnat, Yaoundé, 9 mars 2007.

⁷ Le Gouvernement français accusera réception des Statuts le 9 juin 1948.

⁸ ANY, 2AC8341, P. Divol, Synthèse sur l’implantation de l’UPC, Yaoundé, le 26 mars 1955, p.2.

Léonard Bouli. Dans cet appel, le secrétaire général répertorie les mouvements⁹ locaux qui s'étaient constitués à la faveur de la liberté d'association et rassure (ces derniers) que l'existence de son parti ne visait point à les anéantir, mais à les confirmer et à les renforcer dans « l'union de tous »¹⁰.

Faisant l'historique du parti, Bouli précise que l'adhésion des Camerounais aux partis métropolitains était guidée par le seul souci de rendre service à leur pays. Le Secrétaire Général du parti précise que les Camerounais n'avaient pas à cœur de semer la révolte et de chasser les Français de leur pays. Il fustige ceux qui employaient de telles calomnies pour briser l'unité des masses et qui, par là ne rendaient aucun service aux populations locales et, de surcroît, ne faisaient que saboter la « mission civilisatrice de la France » au Cameroun. Bouli révèle l'expérience qui prouvait l'inefficacité d'une action isolée et le dépaysement que ressentaient les Camerounais engagés dans les partis politiques métropolitains, et invite les mouvements locaux à l'unité.

Comment ne pas rechercher et, parvenir à mettre en harmonie les petits groupements de masses qui, se sont constitués à travers le Territoire, en vue de conjuguer tous les efforts qui, s'orientent vers un seul but : Élévation des Habitants du Cameroun à un niveau d'Hommes dignes de leurs responsabilités et à un standard de vie meilleur ?

Comment ne pas rechercher un moyen qui, permette aux Camerounais, de toutes opinions, de toutes tendances et de toutes catégories de comprendre que la division aboutit à la ruine de ceux qui se divisent, de même que l'Unité fait le bonheur de ceux qui s'unissent¹¹ ? S'interrogeait le Secrétaire Général de l'UPC.

Guidé par les principes susmentionnés, il informe les Camerounais de la dénomination de son parti et du dépôt de ses statuts le jour précédent. Bouli précise qu'il est de leur devoir, de mener une forte campagne pour obtenir l'approbation de ceux-ci, de l'autorité gouvernementale. Il poursuit qu'en attendant, leur devoir était également de populariser le mouvement, dans tous les milieux, en expliquant à leurs compatriotes les buts que l'UPC s'était fixés. Le Secrétaire Général met en garde l'auditoire contre les manœuvres de sape :

Il n'est nul doute que certaines personnes mal intentionnées chercheront à torpiller ce nouveau mouvement de masse dans le seul but de maintenir nos compatriotes dans la division. C'est donc aux Camerounais qu'il appartient de prévoir toutes ces manœuvres, et de demeurer vigilant¹².

Les leaders syndicaux, notamment Ruben Um Nyobè sont les premiers à répondre à cet appel, un mois après l'accusé de réception des statuts du parti. C'est pourquoi il tient une Réunion publique de la CGT à Dschang le 8 juillet 1948. Au cours de cette rencontre, il dénonce la trahison des populations locales par les délégués à l'ARCAM et les fonctionnaires camerounais, « tous achetés par le Gouvernement », à l'exception de quatre agents. Um Nyobè flétrit l'instrumentalisation de la diversité ethnique du Cameroun par les administrateurs coloniaux. Pour lui, les plus dangereux pour la Région Bamiléké étaient ceux qui, faisaient semblant d'aider les Noirs et qui, avaient l'apparence de défendre leurs intérêts, alors que cette attitude avait pour but véritable et exclusif de les asservir davantage, et de les maintenir en dehors de toute évolution¹³.

Le syndicaliste évoque le cas de Mourruau, qui les mettait en garde contre les propagandistes et orateurs « non Bamiléké », qui, par là exploitait la diversité ethnique afin de « diviser pour régner », et réaffirme la volonté de la CGT d'«unir les Camerounais ». Il révèle que pour asservir les Bamiléké plus facilement, les colons ne souhaitaient pas leur enrichissement.

⁹ Il s'agissait du Ngondo de l'Association Amicale de la Sanaga-Maritime de la SOLIBABI, de la SOLIMVELE, de l'Assemblée du Peuple Bamiléké (Kumzse), des mouvements d'unité de la Région du Haut-Nyong pour ne citer que ceux-ci.

¹⁰ APO, 1AC 49, Léonard Bouli : « APPEL AUX CAMEROUNAIS », Douala, le 13 avril 1948.

¹¹ *Ibid.*

¹² APO, 1AC 49, Léonard Bouli : « APPEL AUX CAMEROUNAIS », Douala, le 13 avril 1948, p.2.

¹³ ANY, APA 11337/A, Copie du Bulletin de Renseignement de la Région Bamiléké au Directeur des APA, Yaoundé, le 20 juillet 1948, p.1.

Aussi vous interdit-on les cultures comme le café d'Arabie. À côté chez les Anglais, la terre est la même, la population aussi et la culture est libre. L'Administration cherche à réserver la culture du café à quelques riches exploitants, qu'elle acquiert ainsi comme clientèle. Elle cherche à donner de grandes concessions à Monthé Paul et Cheudjou Joseph sur des terres qui vous appartiennent... et qu'on vous vole¹⁴.

On constate que, dès ses débuts, l'UPC exploita la spoliation foncière et l'interdiction de la caféiculture chez les Bamiléké pour s'implanter. Cette stratégie trouvera un terrain fertile à Mbouda où cette spoliation était très accentuée, à l'instar de celle orchestrée par Léon Marius Darmagnac sur les versants Est du Mont Bamboutos.

Les localités de Bamendjin, de Sakbayemé et de Song Mbengue connurent l'implantation des comités de ce parti et la répression par l'administration coloniale. Les raisons du choix du projet de Rio Tinto Alcan (RTA) exprimées dans l'extrait ci-dessous ont une similarité dans l'histoire coloniale.

Afin d'augmenter sa production d'aluminium au Cameroun, Rio Tinto Alcan souhaite valoriser le potentiel hydroélectrique camerounais et ainsi développer des ouvrages hydroélectriques ayant une puissance suffisante et garantie (i.e. sans risque d'interruption de l'alimentation électrique de façon récurrente et pendant de longues périodes). L'augmentation de la production d'aluminium de RTA s'appuie en particulier sur le projet d'aluminerie de Sud Kribi, qui nécessite une fourniture d'électricité compétitive.

C'est le cas de la construction de la centrale électrique d'Edéa. Il convient de revenir plus en détail sur cette installation stratégique dans la mesure où elle constitue un cas pratique illustrant parfaitement les théories de la complémentarité des territoires d'outre-mer, évoquée notamment par Roland Pré, et la volonté de la France de maintenir à tout prix, par des jeux plus ou moins occultes, sa souveraineté économique et politique sur le Cameroun quelque soit son statut juridique.

Officiellement, l'idée d'implanter une centrale hydro-électrique sur l'immense fleuve Sanaga est le résultat de la traditionnelle générosité qui caractérise, à en croire ses thuriféraires, son œuvre coloniale française. Le Cameroun est en effet, jusqu'au lendemain de la seconde Guerre mondiale, sous alimenté en énergie électrique, ce qui gêne le développement économique et social du territoire comme la vie quotidienne de ses habitants. « Yaoundé est la seule capitale que j'ai visité – et j'en ai visité beaucoup... – où on se cogne en se promenant la nuit dans les rues! », témoigne le journaliste du Monde André Blanchet, de retour du Cameroun, en 1949¹⁵. Pour mettre fin à ce désagrément, la compagnie EDF, fraîchement nationalisée par le gouvernement provisoire du Général De Gaulle, avait étudié dès 1946 l'implantation d'une centrale hydro-électrique sur la rivière Sanaga. Elle sera construite grâce aux fonds de la Caisse Centrale de la France d'outre-mer, par la société mixte Enelcam créée en 1948, à Edéa, en plein « pays bassa ». L'endroit est stratégique : situé à 80km de la capitale économique, Douala, elle borde la route et la ligne de chemin de fer menant à la capitale politique, Yaoundé.

Derrière la générosité affichée, il y a évidemment des intérêts économiques, locaux puisque l'électricité est une des conditions *sine qua non* de l'industrialisation voulue du Cameroun, mais aussi impériaux dans la mesure où l'électricité ainsi fournie revient bien moins chère que celle produite en métropole et intéresse par conséquent les industries qui en consomment de larges quantités. C'est le cas des deux compagnies françaises d'aluminium, Péchiney et Ugine. Leaders européens dans leurs secteurs (la France ayant pris beaucoup d'avance dans ce domaine depuis le début du siècle), ces deux entreprises souffrent pourtant, au sortir de la guerre, de la pénurie de bauxite et du prix de l'électricité en métropole, ainsi que de la concurrence croissante des entreprises nord-américaines. Et cela à un moment où la consommation mondiale d'aluminium explose, doublant en moyenne tous les sept ans...

Pour ces deux entreprises stratégiques la seule solution, aussi bien pour s'alimenter en bauxite qu'en électricité, consiste à se tourner vers l'outre mer. Elles créent donc ensemble, en 1951, la Société Africaine de Recherches de

¹⁴ ANY, APA 11337/A, Copie du Bulletin de Renseignement de la Région Bamiléké au Directeur des APA, Yaoundé, le 20 juillet 1948, p.1.

¹⁵ Emission de radio, 12 septembre 1949

d'Éudes pour l'Aluminium, la SAREPA, laquelle sera particulièrement intéressée par l'intense prospection minière menée en Guinée par le gouverneur, et ingénieur des Mines, Roland Pré. Au Cameroun, où l'on cherche des partenaires français pour assurer à long terme la souveraineté française sur les installations stratégiques, les autorités lorgnent sur les industriels de l'aluminium. La note de la Direction des affaires économiques et du plan annonce dès 1950 que pour garantir une mainmise française durable sur le barrage d'Edéa, si suffirait de procéder « à une augmentation de capital par appel, par exemple, d'Ugine, que cette dernière Société devienne grosse consommatrice ou non d'énergie ».

Alors qu'Enelcam augmente sans cesse sa production d'électricité, la SAREPA mord à l'hameçon camerounais et s'engage en 1953 à construire une usine d'aluminium à Edéa. L'interdépendance à l'intérieur de l'Union française se met ainsi en place : la SAREPA utilisera au Cameroun la bauxite métropolitaine jusqu'à ce que les gisements découverts en Guinée puissent y être substitués; l'aluminium produit dans l'usine privée camerounaise grâce à la centrale hydro-électrique construite sur fond public sera ensuite exportée en France métropolitaine.

Avant de lancer les travaux, Péchiney et Ugine ont cependant certaines exigences : elles veulent garantir leurs investissements au cas où le Cameroun viendrait à changer de statut juridique et baisser au maximum les coûts de fonctionnement de leur nouvelle usine. Elles trouveront, dans les deux cas, une oreille conciliante dans l'administration française. En octobre 1954, le ministre des Finances Edgar Faure et le ministre de la France d'outre-mer Robert Buron écrivent aux patrons d'Ugine et de Péchiney une lettre fort rassurante sur le premier point : « Nous vous confirmons en particulier que le Gouvernement français veillera par tous les moyens dont il dispose au respect des engagements pris par les autorités du Cameroun envers Alucam, Pechiney et Ugine; si l'éventualité que vous évoquez d'un changement de statut du Cameroun venait à se réaliser, le gouvernement français ne se désintéresserait pas pour autant de la sauvegarde des intérêts dans les négociations qui pourraient avoir lieu ou dans les instances qui seraient à engager à cet effet, notamment sur le plan international¹⁶ ».

Quant au second point, la baisse des coûts de fonctionnement de l'usine d'aluminium, les industriels sont là encore bien accueillis sur place. C'est avec Louis-Paul Aujoulat, ancien ministre de la France d'outre-mer et président de l'Assemblée Territoriale du Cameroun, qu'ils préparent la convention d'établissement de leur entreprise, que signe... Roland Pré en personne à l'instant même où, fin 1954, il est nommé Haut-commissaire de la République Française au Cameroun. Consolidant cet accord, Roland Pré en signe plusieurs autres dans la foulée offrant à ALUCAM des prêts publics extrêmement intéressants, une réduction à minima du prix de l'électricité pour son usine et une exemption totale de droits de douanes au port de Douala à l'importation pour la bauxite et à l'exportation pour l'aluminium. « Ainsi tout se tient. Il y a interdépendance dans le temps et l'espace des objectifs poursuivis; des activités à mettre en place, des moyens à y appliquer, annonçait dès 1950 Roland Pré, le chantre des combinats industriels et de l'interdépendance entre les colonies. Économie et stratégie, équipement et industries de transformation, initiatives privées et interventions de l'État doivent jouer chacun leur rôle à leur juste place ». On ne saurait mieux dire.

Inaugurant le barrage d'Edéa début 1954, le ministre Louis Jacquinot se flattait de voir abolir à Edéa les relations coloniales traditionnelles : « Pour la première fois sera renversé le courant traditionnel d'exportations de matières premières des territoires vers la métropole et des produits fabriqués de la métropole qui fera traiter outre-mer ses propres matières premières. J'espère que cet exemple sera médité par tous ceux qui, par légèreté ou parti-pris, nous accusent de pratiquer le Pacte colonial¹⁷ ». Sans même soupçonner combien l'implantation de Péchiney-Ugine répond aux intérêts stratégiques français et sans avoir à attendre les explications de René Dumont montrant comment ces entreprises avaient réussi à empêcher la nationalisation grâce à la mise en « complémentarité » des territoires africains, les Camerounais comprennent rapidement la mystification d'une telle déclaration : ils payent

¹⁶ Cité par Fillipi, La création d'Alucam .Histoire politique et sociale d'une implantation industrielle au Cameroun au tournant de la décolonisation(1951-1962) maîtrise d'histoire contemporaine, université de Paris-I Sorbonne ,1998,p .60.

¹⁷ Cité in Richard Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986. p 128.

leur électricité à Enelcam à un tarif quatre-vingt-trois fois supérieur à celui auquel est soumis Alucam¹⁸.

En parcourant le rapport final d'études d'impact environnemental du projet d'aménagement hydroélectrique de Song Mbengue – Sakbayémé le mémorandum¹⁹ des populations de Sindongui 2 qui fustige la conduite de ce travail a attiré notre attention. En effet, le 29 août 2009, les populations de cette localité qui s'étaient réunies extraordinairement au domicile de leur chef de village en vue d'établir un premier bilan du passage des entreprises chargées d'exécuter les études socio-économiques et environnementales relatives à la construction du barrage hydroélectrique sur le fleuve Sanaga (Sakbayémé-Song Mbengué) constatent avec regret et amertume « le mauvais travail réalisé » par les entreprises auxquelles la mission de reconnaissance a été confiée par le groupe Rio Tinto Alcan. Voici l'extrait des motifs avancés pour expliquer leur amertume dans ce mémorandum adressé au sous-préfet de l'arrondissement de Pouma :

Le chef de village n'est pas au courant de l'arrivée des personnels de ces entreprises dans son territoire de commandement... ces personnels s'amènent comme des clandestins en l'absence du chefs et des élites du village. Ils utilisent des populations analphabètes et non averties en leur donnant 5000 frcs pour la journée. Par conséquent, ils dressent des rapports erronés pour montrer à leur hiérarchie que le travail a été effectué. À titre d'exemple, ils n'ont jamais visité des plantations qui se situent à quelques kilomètres du village pour savoir par exemple quel impact l'eau aura sur celle-ci... de quelles études environnementales peut-on prétendre parler?

Ce constat des populations de Sindongui 2 peut expliquer partiellement le peu d'intérêt accordé aux sites historiques de la *Révolution Kamerunaise*. Celle-ci avait des bases de repli au bord et sur les îlots de la Sanaga. Sakbayémé et Song Mbengué abritaient ses comités de base. Le passage sous silence de cette question des sites historiques de la *Révolution Kamerunaise* procède également de la campagne de propagande lancée par le Haut Commissaire de la France au Cameroun, Roland Pré en 1955, relayée par la dictature d'Ahmadou Ahidjo et entretenue jusqu'en 1991. À cette date, les leaders de cette révolution ont été élevés au rang de héros national par l'Assemblée Camerounaise.

L'absence d'historiens dans l'équipe qui a mené l'étude et l'Histoire du pays peuvent aussi expliquer cette omission²⁰ : Le régime policier susmentionné instauré au Cameroun, déclenche les émeutes du mois de mai au Cameroun lesquels serviront de prétexte à l'interdiction de l'UPC, le 13 juillet 1955. L'un des volets de la circulaire de Roland Pré prescrivait clairement l'amnésie historique : *la propagande ne reconnaît jamais ses erreurs. Elle ne doit pas toucher aux questions sur lesquelles elle peut être amenée à se désavouer*²¹. Cette philosophie de la propagande est contraire au devoir de mémoire et à l'écriture de la vraie l'histoire .Ahmadou Ahidjo, la marionnette propulsé au pouvoir par les colons l'a bien compris. C'est pourquoi dans la Proclamation de l'Indépendance, le 1^{er} janvier 1960 il déclare :

*Nous ne croyons pas, en effet, comme quelques-uns, attardés dans un romantisme désuet, que des luttes meurtrières soient nécessaires aux mouvements de l'histoire et que les nations doivent se créer dans le sang. ... Ceux qui se sont séparés de nous et ont tenté de conquérir seuls les objectifs qui revenaient à tout un peuple n'ont fait qu'entraver la marche de leurs frères. Qu'ils reconnaissent leur erreur et nous rejoignent. Nous oublierons leurs défections et l'histoire ne retiendra que l'action commune d'un peuple épris de dignité, de justice et de liberté*²².

¹⁸ Lire la suite dans l'ouvrage de Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971*, Paris, La Découverte, p.108.

¹⁹ Mémorandum adressé au sous-préfet de l'arrondissement de Pouma, en annexe dans Le rapport final des études d'impact environnemental et social de l'aménagement hydroélectrique de Son Mbengué-Sackbayémé du 15 juin 2010, copie remise au Réseau Pour l'environnement et l'Energie Propre.

²⁰ A cette période, la détention des documents ou l'évocation de l'UPC exposait son auteur à des poursuites judiciaires devant les tribunaux d'exception pour subversion.

²¹ ANY, 1AC1969, Roland Pré, circulaire n° 273/CF, Annexe n°2 circulaire de Roland Pré du 4 février 1955.

²² Ahmadou Ahidjo, premier Ministre chef du gouvernement camerounais, proclamation solennelle de l'Indépendance, le 1^{er} janvier 1960.

Les nationalistes convaincus ne rejoignirent pas les rangs des néocolonialistes. L'Histoire, celle écrite par les néocolonialistes ou sous leurs influences n'allait pas retenir leurs actions d'où l'absence de la vraie histoire de la guerre de libération du Cameroun ainsi que l'ignorance de ses lieux de mémoire. Ahmadou Ahidjo ne rappelait que ce qui se faisait déjà comme l'atteste ce constat du Comité Directeur de l'UPC publié à Accra en 1963.

Ndoh Michel, lui s'est baigné dans le courant opportuniste et défaitiste qui a emporté quelques cadres du parti, après l'assassinat du secrétaire général de l'UPC et le ralliement de Mayi Matip Ndoh était à l'époque secrétaire général de la section de France de l'UPC. À ce titre la section le chargea d'une double mission du Cameroun en 1959. La première ce fut le congrès pan Kamerunais des étudiants tenus à Yaoundé au mois d'août. Organisé et financé par le gouvernement néocolonialiste d'Ahmadou Ahidjo, ce congrès se prononça contre la lutte armée, qualifiée de terrorisme et de banditisme, etc., et confia au Gouvernement fantoche d'importantes tâches telles que la rédaction de l'Histoire du Cameroun ... Dans son rapport de mission, Ndoh Michel justifia ces prises de position réactionnaires en prétextant le faible niveau politique des étudiants de la zone occidentale... En réalité, Ndoh défendait sa propre politique favorable au triomphe du néo-colonialisme²³

Dès l'arrivée d'Ahmadou Ahidjo au pouvoir, la falsification de l'Histoire du Cameroun a été donc, l'une de ses priorités majeures, sinon la priorité des priorités. En 1962, il renforce la répression du mouvement nationaliste par l'Ordonnance n°62-OF 18 du 12 mars 1962 réprimant la « subversion » ; le contenu de ce concept n'est pas précisé ce qui laisse une dangereuse marge de manœuvre dans la qualification de l'infraction de la subversion. La simple détention de documents de l'UPC est une infraction punie. Cette situation explique pourquoi évoquer et écrire l'histoire de la guerre de libération du Cameroun est un exercice périlleux.

Au cours d'un voyage visant à déceler les besoins en formation/information des populations riveraines du site où est projetée la construction du barrage du grand Ngodi, nous avons évoqué la question des sites de la *Révolution Kamerunaise*. Le chef Avellin André Was Bonga nous a expliqué que la Sanaga était le refuge des nationalistes tel que Kap Mbila. Il vivait dans l'îlot de Seck. À Mbebe, zone susceptible d'être déguerpie et ennoyée, il nous a été signalé la tombe et la maison du tristement célèbre Pierre Dimala qui est un site historique. Dimala c'est un transfuge de l'UPC qui au cours de cette révolution s'amusait à balancer les upécistes par-dessus le pont sur la Sanaga, celui qui relie Mbebe à Kikot. Impliqué dans l'assassinat du préfet Kohn, il fut condamné à perpétuité puis élargi par la suite.

Conclusion

En somme, la réponse à la question de savoir si le site d'implantation d'un projet abrite des sites archéologiques et historiques, des zones urbaines historiques, des sites sacrés, des cimetières et sépultures peut être biaisée ou évasive si elle est posée par des interlocuteurs non indiqués tels que les analphabètes ou des personnes non averties. Le mémorandum des populations de Sindongui 2 est une preuve. La propagande colonialiste qu'a connue le pays jusqu'en 1990 peut aussi expliquer l'omission ou le passage sous silence de certains sites historiques. Si l'absence de la stèle commémorative des morts de la *Révolution Kamerunaise* peut s'expliquer par le climat de propagande anti-upéciste lors de la construction du barrage de Bamendjin, ce tort aurait dû être réparé après l'élévation des leaders de cette révolution au rang de héros national par le Parlement Camerounais. L'oubli des sites historiques de cette révolution dans les rapports d'études d'impact social et environnemental semble être un déni ou du négationnisme. L'insertion des historiens dans les équipes chargées des EIEs pourra permettre de prendre en considération les lieux de mémoire et les sites historiques relatifs au mouvement nationaliste camerounais.

²³ Abel Kingue et Ndeh Ntumazah, « La vérité sur le comité révolutionnaire communiqué du bureau du Comité Directeur », Imprimerie spéciale de l'UPC, Accra, le 19 décembre 1963.